

Organisations du travail et addictions

Les journées thématiques #1
de l'Aract et du Cnam en région Centre-Val de Loire

(8 novembre 2019)



La prise de conscience de la **présence d'addictions sur le lieu de travail** et **directement liées au travail** se précise. **Les pouvoirs publics se mobilisent, tout comme les entreprises.**

Ces dernières se questionnent et semblent démunies : c'est un sujet tabou où les situations rencontrées sont souvent attachées à un individu vulnérable et à sa personnalité.

Des ressources existent et sont à la disposition des entreprises pour agir mais elles sont souvent réduites à une approche purement réglementaire et législative.

Mais qu'en est-il de l'organisation du travail et des conditions de réalisation de celui-ci ?

C'est ce que nous proposons d'aborder au cours de cette journée.

Introduction Présentation de la journée

Le dopage quotidien qui « banalise » l'usage

Le plan national de mobilisation contre les addictions : quelle responsabilité des entreprises et des employeurs publics ?

Table ronde : Des actions en entreprises

Se doper pour travailler

Présentation de la Cohorte - Constances et prévalence en population générale des conduites addictives

Docteur Guillaume Airagnes
Psychiatre, addictologue à l'hôpital G. Pompidou, chercheur à l'Inserm

... Video non disponible

Table ronde : L'éloignement de l'emploi et ses incidences

Témoignage

Clôture du colloque

<https://www.cnam-centre.fr/culture/les-journees-thematiques/organisations-du-travail-et-addictions-1391989.kjsp?RH=>